

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de la sécurité
des armements nucléaires

**Décision n° 512 GSAN/EM/SAS/RH/PSO du 7 juin 2011 portant attribution, en 2011,
de la prime de résultats exceptionnels à titres individuel et exceptionnel**

NOR : IOCJ1118383S

Le commandant de la gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires,

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide :

Article 1^{er}

Les personnels de la gendarmerie en activité de service dont la liste est jointe percevront, à titres individuel et exceptionnel, au titre de l'année 2010 une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe I.

Article 3

Une prime de 400,00 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe II.

Article 4

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, au militaire dont le nom figure en annexe III.

Article 5

La décision n° 303 GSAN/EM/SAS/RH/PSO du 4 avril 2011 est abrogée.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juin 2011.

*Le colonel,
commandant la gendarmerie
de la sécurité des armements nucléaires,
G. FORGUES*

ANNEXE I

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 500,00 € POUR L'ANNÉE 2010

Bernabo Frédéric	Nigend : 163 612	Numéro de livret de solde : 8 020 309
Bodilis Pascal	Nigend : 150 846	Numéro de livret de solde : 8 009 012
Boy Stéphane	Nigend : 168 046	Numéro de livret de solde : 8 023 917
Gabriele Marcel	Nigend : 155 804	Numéro de livret de solde : 8 013 339
Le Gac Loïc	Nigend : 129 466	Numéro de livret de solde : 5 281 450
Thomas Frédéric	Nigend : 129 665	Numéro de livret de solde : 5 282 595

ANNEXE II

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 400,00 € POUR L'ANNÉE 2010

Curtinot Virginie	Nigend : 182 424	Numéro de livret de solde : 8 037 512
Denis Hervé	Nigend : 106 264	Numéro de livret de solde : 5 174 018
Le Bloa Dominique	Nigend : 102 428	Numéro de livret de solde : 5 126 349
Lebreton Roger	Nigend : 108 414	Numéro de livret de solde : 5 151 024
Loyer Laurent	Nigend : 138 067	Numéro de livret de solde : 5 281 665
Moguen Jean-Michel	Nigend : 154 408	Numéro de livret de solde : 8 012 060
Pascault Joël	Nigend : 143 657	Numéro de livret de solde : 8 002 779
Renault Christophe	Nigend : 161 798	Numéro de livret de solde : 8 018 783
Violo Alessandro	Nigend : 154 345	Numéro de livret de solde : 8 012 187

ANNEXE III

MILITAIRE BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN MONTANT DE 500,00 € POUR L'ANNÉE 2010

Gougeon Gérard	Nigend : 89 642	Numéro de livret de solde : 5 089 866
----------------	-----------------	---------------------------------------